



Amiens, le 29 septembre 2017

Communiqué de presse

Réunion de la commission départementale de coopération intercommunale



Philippe DE MESTER, préfet de la Somme, a réuni ce vendredi 29 septembre 2017 la commission départementale de coopération intercommunale pour étudier les demandes de communes visant à sortir de communautés de communes pour se rattacher à d'autres.

Les avis ainsi émis sont une des étapes dans la procédure dont les décisions finales relèvent de la compétence du préfet.

Examen des demandes :

Demande des communes de Long, Saint-Riquier et Pont-Rémy de quitter la communauté de communes du Ponthieu Marquenterre pour rejoindre la communauté d'agglomération de la Baie de Somme : la commission a émis un avis défavorable à ces demandes.

Demande de la commune de Pont-Noyelles de quitter la communauté de communes Nord Picardie pour rejoindre la communauté de communes du Val de Somme : la commission a émis un avis favorable à cette demande.

Demande des communes de Cardonnette, Coisy, Fréchencourt, Querrieu, Rainneville, Saint-Vast-en-Chaussée et Vaux-en-Amiénois de quitter la communauté de communes Nord Picardie pour rejoindre la communauté d'agglomération Amiens métropole :
La commission a émis un avis défavorable pour les communes de Coisy, Fréchencourt, Rainneville et a émis un avis favorable pour les communes de Cardonnette, Querrieu, Saint-Vast-en-Chaussée et Vaux-en-Amiénois.

Demande des communes de Ferrières et de Seux de quitter la communauté de communes Nièvre et Somme pour rejoindre la communauté d'agglomération Amiens métropole : la commission a émis un avis favorable à ces demandes.

Demande des communes de Fourdrinoy, Le Mesge et Saisseval de quitter la communauté de communes Nièvre et Somme pour rejoindre la communauté de communes Somme Sud Ouest : la commission a émis un avis défavorable pour les communes de Fourdrinoy et Saisseval et a émis un avis favorable pour la commune de Le Mesge.

Demande de la commune de Contoire-Hamel de quitter la communauté de communes Avre Luce Noye pour rejoindre la communauté de communes du Grand Roye : la commission a émis un avis défavorable à cette demande.

Demande de la commune d'Herly de quitter la communauté de communes du Grand Roye pour rejoindre la communauté de communes de l'Ouest de la Somme : la commission a émis un avis défavorable à cette demande.

Demande de la commune de Carnoy de se retirer du syndicat à vocation scolaire Saint-Exupéry : la commission a émis un avis défavorable à cette demande.